

N° 7049<sup>7</sup>

## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2017-2018

**PROJET DE LOI**

**portant modification de la loi modifiée du 2 août  
2002 relative à la protection des personnes à l'égard  
du traitement des données à caractère personnel**

\* \* \*

## SOMMAIRE:

	<i>page</i>
<b><i>Retrait du rôle des affaires</i></b>	
1) Dépêche du Ministre des Communications et des Médias au Président de la Chambre des Députés (21.9.2018).....	1
2) Arrêté Grand-Ducal de retrait du rôle des affaires (23.8.2018) .	2

\*

**DEPECHE DU MINISTRE DES COMMUNICATIONS ET DES MEDIAS  
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(21.9.2018)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de me référer au projet de loi sous rubrique, qui a été déposé auprès de la Chambre des Députés en date du 31 août 2016 et n'a pas encore été adopté.

Avec l'entrée en vigueur de la loi du 1<sup>er</sup> août 2018 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et du régime général sur la protection des données (« la loi du 1<sup>er</sup> août 2018 »), le projet de loi n° 7049 devient superfétatoire, étant donné qu'il modifie uniquement quelques dispositions de la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, laquelle est abrogée par la loi du 1<sup>er</sup> août 2018.

Il est par conséquent indiqué de retirer le projet de loi n° 7049 du rôle des affaires de la Chambre des Députés.

Je vous adresse sous ce pli l'expédition conforme à l'original de l'arrêté grand-ducal de retrait du 23 août 2018, m'autorisant à retirer au nom de Son Altesse Royale le Grand-Duc le projet de loi sous rubrique du rôle des affaires de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Pour le Ministre des Communications  
et des Médias,*

Anne-Catherine RIES

*Conseiller*

\*

**ARRETE GRAND-DUCAL DE RETRAIT DU ROLE DES AFFAIRES**  
(23.8.2018)

Nous HENRI, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Sur le rapport de Notre Ministre des Communications et des Médias et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

*Article unique.*– Notre Ministre des Communications et des Médias est autorisé à demander en Notre nom le retrait du rôle des affaires de la Chambre des Députés du projet de loi n° 7049 portant modification de la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cabasson, le 23 août 2018.

*Le Ministre des Communications  
et des Médias,*

Xavier BETTEL

HENRI